

# VIGILANCE, HÉRÉTIQUE OU RÉFORMATEUR ?

Philippe de ROBERT

*docteur en théologie, professeur émérite à l'université de Strasbourg*

J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer la figure du prêtre Vigilance, sans doute un des premiers dissidents chrétiens de notre région, lors du colloque sur saint Volusien organisé à Foix par Claude Delpla en 1995. Avec quelques compléments, je présenterai tout d'abord le débat très vif provoqué par les positions non-conformistes de ce personnage dans la chrétienté de la fin du IV<sup>e</sup> et début du V<sup>e</sup> siècles, puis je montrerai comment il a été perçu au XVII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles par deux écrivains ariégeois protestants, le philosophe Pierre Bayle et l'historien Napoléon Peyrat.

Que sait-on au juste de ce Vigilance ? Aucun écrit de lui ne nous est parvenu, on le connaît surtout grâce au pamphlet rédigé contre lui par saint Jérôme<sup>1</sup>, ainsi que par deux lettres de celui-ci, l'une adressée à Vigilance lui-même<sup>2</sup>, l'autre adressée au prêtre toulousain Riparius à son sujet<sup>3</sup>. A ceci il faut ajouter quelques allusions dans la correspondance entre Jérôme et Paulin de Nole ainsi qu'entre Paulin et Sulpice Sévère, et surtout la notice consacrée à Vigilance par Gennade de Marseille à la fin du V<sup>e</sup> siècle dans son *De scriptoribus ecclesiasticis* (ch. 35)<sup>4</sup> faisant suite au *De viris illustribus Ecclesiae* de Jérôme. Enfin, un écho des questions soulevées par Vigilance se trouve dans la lettre *Consulenti tibi* du pape Innocent I<sup>er</sup> à l'évêque de Toulouse saint Exupère en 405<sup>5</sup>.

Il ressort de ces sources, et des quelques études savantes qu'elles ont

---

1 *Contra Vigilantium*, dans J.-P. Migne, *Patrologie latine*, Paris, 1845, t. 23, col. 339-352. – Nouvelle édition critique par J.-L. Feiertag sous le titre *Adversus Vigilantium* dans le *Corpus Christianorum, Series latina* 79C, Turnhout, 2005.

2 Saint Jérôme, *Lettres* (éd. J. Labourt), t. 3, Paris, 1953, ép. LXI, p. 110-115.

3 *Ibidem*, ép. CIX, p. 202-206.

4 J.-P. Migne, *Patrologie latine*, t. 58, col. 1078.

5 J.-P. Migne, *Patrologie latine*, t. 20, col. 495-502.

suscitées<sup>6</sup>, que Vigilantius était originaire de Calagurris. Or trois cités de ce nom sont connues, dont deux en Espagne : la Calagurris Fibularia dans le haut Aragon, aujourd'hui Loarre au nord de Huesca, et la Calagurris Julia Nasica dans la haute vallée de l'Èbre, aujourd'hui Calahorra entre Logroño et Tudèle, qui était la patrie de Quintilien, rhéteur célèbre à Rome au I<sup>er</sup> siècle. Jérôme pourrait faire allusion à cette cité en traitant son adversaire de « Quintilien muet », ce qui a pu suggérer une origine espagnole de Vigilance, mais comme il affirme par ailleurs qu'il est issu de la Gaule méridionale, c'est vers la Calagurris gauloise de la vallée de la Garonne qu'il faut se tourner, celle que mentionne l'itinéraire d'Antonin entre Toulouse et Lugdunum Convenarum, aujourd'hui Saint-Bertrand-de-Comminges. La localisation exacte de cette Calagurris Convenarum a fait l'objet de diverses hypothèses : Cazères, Martres-Tolosane, Mancieux au confluent de la Garonne et du Salat, enfin Saint-Martory, généralement retenu aujourd'hui<sup>7</sup>.

Vigilance était fils d'un cabaretier du lieu, dépendant semble-t-il des domaines de Sulpice Sévère, lequel prit le jeune homme sous sa protection. Il l'envoie en 395<sup>8</sup> à son ami Paulin, à Nole en Campanie, et le voyage se poursuit vers Jérusalem et jusqu'à Bethléem, où il passe quelque temps auprès de saint Jérôme. Il revient par l'Égypte, fait étape à Nole et séjourne quelque temps dans les Alpes italiennes, puis rentre en Gaule, porteur d'une lettre de Paulin à Sulpice Sévère. Il aurait été alors chargé d'une paroisse dans le Comminges.

Dès son retour il semble avoir accusé Jérôme, grand lecteur d'Origène, d'adopter certaines des idées de l'Alexandrin jugées hérétiques<sup>9</sup>, ce qui lui

6 En particulier A. Réville, « Vigilance de Calagurris. Un chapitre de l'histoire de l'ascétisme monastique », *Annuaire de l'École pratique des Hautes Etudes*, 1902, p. 1-25, avec les notes critiques de P. Battifol dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1903-1904, p. 91-94. – R. Lizop, *Les Convenae et les Consoranni (Comminges et Couserans)*, Toulouse, 1931, p. 348-358. – H. Crouzel, « Saint Jérôme et ses amis toulousains », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, t. 73, 1972, p. 125-146. – *Idem*, « Un "hérétique" commingeois aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, Vigilance de Calagurris », *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. 147, 1985, p. 163-174. – M. Massié, « Vigilance de Calagurris face à la polémique hiéronymienne : les fondements et la signification du conflit », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, t. 81, 1980, p. 81-108.

7 R. Lizop, *ouv. cité*, p. 133-137 et 348-350. – N. Dupré, « Les Calagurris de Gaule et d'Hispanie », *Kalakorikos*, t. 3, 1998, p. 19-28.

8 Pour les dates et le contexte, voir P. Nautin, « Etudes de chronologie hiéronymienne (397-397) », *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, t. 19, 1973, p. 213-239. – H. Crouzel, « Chronologie proposée du prêtre commingeois Vigilance de Calagurris », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, t. 73, 1972, p. 265 s.

9 Voir J.-L. Feiertag, « Vigilance et Jérôme sur la lecture d'Origène dans un florilège du XI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, t. 51, 2005, p. 279-296.

vaut en 396 une lettre de Jérôme (ép. LXI) qui lui reproche violemment de l'avoir calomnié et l'accuse à son tour d'une fausse interprétation du livre de Daniel. Dans les années qui suivent, Vigilance se fait connaître dans les diocèses du Comminges et de Toulouse par une critique assez vive de certaines pratiques qui tendent à se développer dans la chrétienté occidentale : le culte des martyrs et confesseurs à travers leurs reliques, ce qui reviendrait, dit-il, à vénérer des cendres<sup>10</sup> ; l'ascétisme, qui exalte la virginité et le célibat et dévalorise le mariage<sup>11</sup> ; le monachisme, qui serait une fuite devant la responsabilité du chrétien dans le monde ; les donations massives aux monastères de Terre Sainte, qui se feraient au détriment de l'assistance régulière aux pauvres du lieu ; la multiplications des vigiles nocturnes, qui favoriseraient l'inconduite. Certaines de ces critiques sont assez proches de celles formulées quelques années auparavant par un moine romain, Jovinien, qui avaient été combattues par Jérôme<sup>12</sup> et condamnées par un synode en 389.

Un prêtre du diocèse de Toulouse, Riparius, écrit alors à Jérôme pour dénoncer les attaques de Vigilance contre le culte des martyrs, et nous avons la réponse de Jérôme (ép. CIX), en 404, qui défend vigoureusement cette pratique, s'étonne que l'évêque dont dépend Vigilance le laisse s'exprimer ainsi et demande à son correspondant de lui envoyer les écrits du contestataire. A la même époque, l'évêque de Toulouse, Exupère, écrit au pape Innocent I<sup>er</sup> pour avoir son avis sur le culte des reliques et le célibat des prêtres, écho sans doute de la prédication de Vigilance, peut-être à la suite du transfert des reliques de saint Saturnin (402)<sup>13</sup>.

En 406, le diacre toulousain Sisinnius apporte à Jérôme, de la part des prêtres Riparius et Desiderius, les œuvres de Vigilance. En ayant pris connaissance, celui-ci compose en une nuit le *Contra Vigilantium*, pièce essentielle du dossier, même s'il s'agit d'un pamphlet d'une rare violence<sup>14</sup>.

---

10 Voir S.M. Castellanos et T. del Pozo, « Vigilancio y el culto a los santos y sus reliquias en el Occidente tardoantiguo », *Studia Historica : Historia Antigua*, t. 13-14, 1995-1996, p. 405-420. – P. Force, « Vigilance et la critique du culte des reliques. Eléments pour une théologie du culte des reliques », *Connaissance des Pères de l'Eglise*, n° 89, 2003, p. 15-26.

11 Voir D.G. Hunter, « Vigilantius of Calagurris and Victricius of Rouen : Ascetics, Relics and Clerics in Late Roman Gaul », *Journal of Early Christian Studies*, t. 7, 1999, p. 401-430.

12 *Adversus Jovinianum*, dans J.-P. Migne, *Patrologie latine*, t. 23, col. 211-338.

13 Voir P. Cabau, « Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini episcopi Tolosanae civitatis et martyris », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. 61, 2001, p. 59-77.

14 Voir B. Jeanjean, « Saint Jérôme polémiste et hérésiologue : l'art du portrait à charge dans l'*Adversus Helvidium*, l'*Adversus Jovinianum* et le *Contra Vigilantium* », *Arob@se (Université de Rouen)*, n°1, 1996 (en ligne).

Jérôme ne se contente pas de stigmatiser les opinions de Vigilance, il ironise avec mépris sur les origines sociales et régionales de ce « cabaretier de Calagurris », dit-il, « issu de la race de ces brigands que Pompée enleva des cimes des Pyrénées et rassembla dans la cité des Convenae ». Les excès de langage du moine de Bethléem sont souvent jugés sévèrement, par exemple Mgr Battifol lui-même, peu suspect de sympathie excessive à l'égard des hétérodoxes, écrivait en 1903 : « Le traité de Jérôme est d'un ton à décourager nos journalistes les plus injurieux d'aujourd'hui<sup>15</sup> ».

On ne sait presque rien de la suite, sinon que Vigilance se retrouve plus tard, selon Gennade, chargé d'une paroisse dans le diocèse de Barcelone. S'était-il rétracté, peut-être sous l'influence de ses protecteurs Septime Sévère et Paulin de Nole<sup>16</sup>, ou de l'évêque Exupère ? Avait-il trouvé en Catalogne un milieu plus compréhensif ? Toujours est-il que les circonstances locales s'étaient rapidement modifiées : dès 409 les Vandales avaient assiégé Toulouse, avant que les Wisigoths n'en fassent quelques années plus tard la capitale d'un royaume, et c'est dans un climat tout différent que devront s'organiser les communautés chrétiennes dans notre région. On n'entend plus guère parler de Vigilance, sinon qu'aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles les évêques Félix d'Urgel et Claude de Turin furent condamnés comme ses lointains disciples pour avoir contesté le culte des images et des reliques. Certaines de ses convictions se retrouvent ensuite dans le mouvement de la *vita apostolica*, chez Pierre de Bruys ou chez Pierre Valdo et les communautés vaudoises.

On peut remarquer que les critiques de Vigilance portent sur des pratiques nouvelles qui se développent à son époque, elles ne portent pas sur des points fondamentaux de la doctrine chrétienne. Il n'est d'ailleurs pas mentionné dans la liste des hérésies établie par son censeur Jérôme. Il est donc peu approprié de le qualifier d'hérétique, comme on le lit encore souvent ; c'est un dissident, certes, mais en ce sens qu'il s'oppose à des innovations en voie de devenir majoritaires. Comme l'écrit Raymond Lizop, « Vigilance est moins un révolutionnaire qu'un traditionaliste alarmé par certaines nouveautés jugées inopportunes ou dangereuses... L'hérésie de Vigilance doit donc être réduite aux proportions d'une manifestation locale de la résistance aux progrès du mouvement ascétique dans le catholicisme primitif<sup>17</sup>. » Michel Massié y voit

---

15 Art. cité, p. 93.

16 Celui-ci était cependant réservé à l'égard du culte des reliques, voir R. Pichon, « Observations sur le VIII<sup>e</sup> *Natalicium* de Paulin de Nole », *Revue des études anciennes*, t. 11, 1909, p. 237-242.

17 Ouv. cité, p. 354 et 358.

pour sa part « un réformateur social, cherchant à mettre un peu d'ordre quand tout est bouleversé et remis en question... On est frappé, ajoute-t-il, du peu de religion qu'il y a dans cette prétendue hérésie... Aussitôt apparu, Vigilance appartient au passé, quoi qu'en pensent les auteurs protestants à la recherche de leurs ancêtres<sup>18</sup>. »

~

Cette dernière remarque m'amène à la seconde partie de mon propos : que pensent de Vigilance les deux écrivains protestants les plus marquants qu'ait produits l'Ariège, l'enfant du Carla Pierre Bayle et l'enfant des Bordes-sur-Arize Napoléon Peyrat ?

Bayle a introduit dans son célèbre *Dictionnaire Historique et Critique*, dès la seconde édition en 1702, un article « Vigilantius », confirmant l'intérêt qu'il porte aux dissidents et aux hérétiques<sup>19</sup>. Comme à son habitude, il se montre soucieux de citer ses sources, d'en confronter et d'en discuter les affirmations : il s'agit essentiellement du traité et des lettres de Jérôme, de la notice de Gennade, et de celle de Baronius dans ses *Annales ecclésiastiques* (1593). Sur la patrie de Vigilance, il confirme qu'une lecture attentive de Jérôme « ne permet pas de douter qu'il ne le fasse natif du pays qu'on nomme présentement Comminges », et il cite à l'appui une dissertation consacrée à ce sujet par Pierre de Marca (*De patria Vigilantii*), le prélat béarnais à qui nous devons notre frontière avec l'Espagne et qui fut évêque de Saint-Lizier avant d'être archevêque de Toulouse.

Il se livre ensuite à une lecture critique du traité de Jérôme, soulignant la passion qui l'anime contre Vigilance : « On dirait, à entendre saint Jérôme, que ce prêtre était le plus maudit hérétique qui se pût voir », et relevant les dérives de cette passion : « Quand on réfute un homme avec l'aigreur qui éclate dans l'écrit de saint Jérôme, on n'avoue presque jamais qu'il écrive bien, on tâche de l'exposer de toutes parts au mépris de ses lecteurs »<sup>20</sup>. Aussi relève-t-il les épithètes outrancières dont Jérôme qualifie son adversaire : « Il le traite de Samaritain et de Juif, d'homme puant à qui il fallait couper la langue, et de monstre furieux qu'il fallait lier... Il

---

18 Art. cité, p. 105 et 107.

19 Voir H. Bost, « Regards critiques ou complices sur les hérétiques. De l'Alphabet de Prateolus au Dictionnaire de Bayle », dans *Pierre Bayle citoyen du monde. De l'enfant du Carla à l'auteur du Dictionnaire*, éd. H. Bost & Ph. de Robert, Paris, 1999, p. 199-213.

20 Peu auparavant, l'historien catholique Lenain de Tillemont disait de Jérôme : « Qui l'a eu comme adversaire a presque toujours été le dernier des hommes » (*Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1693, t. 12, p. 2).

nomme les paroles de Vigilantius un vomissement très impur d'ivrogne. Il dit dans un autre endroit que la conduite des sectateurs de ce personnage n'est pas tant leur propre action que celle des diables qui habitent en eux ». Néanmoins Bayle suggère une explication plausible à ces débordements : « Il se mêla peut-être quelque ressentiment personnel dans l'ardeur que saint Jérôme témoigna, car il avait été diffamé comme fauteur d'Origène par Vigilantius ».

Mais après ces observations sur la forme, Bayle en vient au contenu : « S'il y a beaucoup d'excès dans ces invectives, je ne pense pas qu'il y en ait moins dans la description que saint Jérôme nous donne des opinions de Vigilance ». Il rapproche celles-ci de celles des protestants, qui « se persuadent, écrit-il, que Vigilantius condamnait avec raison les voeux de virginité, l'usage des cierges aux sépulchres des martyrs, les honneurs qu'on rendait aux saints, les prières que l'on faisait pour les morts et les assemblées nocturnes de dévotion ».

Il établit également un parallèle entre les fausses accusations suscitées par ces contestations, notamment sur le culte des reliques : « Je crois qu'on lui faisait la même injustice que l'on fait aux protestants. Il désapprouvait l'honneur religieux que l'on rendait aux reliques, et là-dessus on l'accusait d'avoir en horreur et la mémoire et les ossements des martyrs, et de s'éloigner de leurs sépulchres comme d'un lieu rempli de charognes. Mais qui ne sait la différence qui se rencontre entre haïr une chose et ne lui point rendre un culte de religion ? »

Même remarque à propos du célibat des prêtres : « Je ne saurais croire que les sentiments de Vigilance à l'égard du célibat fussent tels qu'on les représente. Sans doute il se contentait de dire que le mariage doit être permis aux ecclésiastiques, et qu'il ne faut point s'engager par voeu à la continence. Pour rendre odieuse cette doctrine, on divulga qu'il condamnait et qu'il détestait le célibat, et qu'il regardait comme inhabiles au sacerdoce ceux qui n'avaient point de femme. On broda encore sur cette fausse glose, on soutint que selon lui il fallait donner des preuves incontestables d'un mariage consommé et fructifiant lorsqu'il s'agissait de l'ordination, et qu'il ne fallait pas s'y présenter sans être suivi d'une épouse qui fût grosse ou qui portât son enfant entre ses bras. Il n'y a nulle apparence qu'il fit pratiquer ou qu'il enseignât de telles sottises ». Et Bayle se demande s'il faut mettre en doute la bonne foi de Jérôme ou celle de ses informateurs.

Toujours à propos du célibat ecclésiastique, et assez curieusement, Bayle cite encore le traité de Jérôme contre Vigilance dans un autre contexte, l'article du *Dictionnaire* consacré à l'ordre de Fontevraud – dont un prieuré était installé à Sainte-Croix-Volvestre – et à son fondateur Robert d'Arbrissel au XII<sup>e</sup> siècle. Féministe avant l'heure, celui-ci accueillait femmes et hommes dans des communautés juxtaposées et confia la direction de l'ordre à des abbesses, mais on lui reproche une pratique ascétique consistant à passer la nuit chastement auprès d'une religieuse pour s'exercer à la continence, exercice d'autant plus périlleux que le bon père ne choisissait pas les moins agréables de ses nonnes. Tout en exposant les doutes qu'on peut avoir sur ces reproches, Bayle rappelle alors le passage où Jérôme fait l'apologie, contre Vigilance, du monachisme et de la retraite au désert comme moyen d'éviter les tentations du monde, et en particulier de la chair, en ces termes : « *Nulla securitas est vicino serpente dormire...* On n'est point en sûreté quand on dort proche d'un serpent : il peut arriver qu'il ne morde pas et il peut arriver qu'il morde ». On voit qu'ici le philosophe, malicieux mais rigoriste, approuve la prudence du père de l'Eglise : quand on se sait fragile sur ce chapitre, mieux vaut ne pas se mettre dans des situations où l'on peut craquer<sup>21</sup>.

Dans le même esprit, Bayle consacre aussi une remarque à la critique des vigiles nocturnes, qui pouvaient donner lieu à des pratiques licencieuses, à l'image des Thesmophories antiques, et se félicite de leur suppression : « Il est donc certain que Vigilance condamnait avec raison ces assemblées nocturnes, qui fournissaient tant d'occasions de pécher ».

Dans son tour d'horizon critique, Bayle note enfin que selon Baronius les erreurs de Vigilance et de ses partisans auraient entraîné le châtement divin que fut l'irruption des Barbares en Gaule. Il fait remarquer que chez bien des écrivains chrétiens c'est « un lieu commun de donner les hérésies pour la cause des plus grands fléaux de la justice de Dieu, je parle des fléaux qui châtient indifféremment les sectateurs de l'erreur et ceux qui l'ont combattue ; car par exemple les malheurs dont les Gaules furent accablées ne firent pas plus de quartier aux orthodoxes qu'aux disciples de

---

21 Voir Joy Charnley, « "On n'est point en sûreté quand on dort proche d'un serpent : il peut arriver qu'il ne morde pas, et il peut arriver qu'il morde" : Pierre Bayle et les femmes », *Nottingham French Studies*, t. 32, n°2, 1993, p. 29-36. – Ph. de Robert, « Ève et ses filles selon le *Dictionnaire de Bayle* », dans I. Delpla et Ph. de Robert (éd.), *La raison corrosive. Etudes sur la pensée critique de Pierre Bayle*, Paris, 2003, p. 55-67.

Vigilantius. Tous les partis se plaisent à faire valoir ce lieu commun, sans se souvenir que les païens s'en servirent contre les premiers chrétiens... Les amis de Vigilance ne pourraient-ils pas soutenir que les Gaules furent ainsi affligées pour n'avoir pas embrassé les vérités qu'il leur annonçait ? »

~

Après cette analyse érudite et critique du philosophe carlanais, je me tourne vers l'historien romantique de l'Arize, Napoléon Peyrat, qui publia en 1855 un ouvrage intitulé *Histoire de Vigilance, esclave, prêtre et réformateur des Pyrénées au V<sup>e</sup> siècle*<sup>22</sup>. Cette monographie est en quelque sorte la première pierre d'une vaste histoire religieuse consacrée précisément aux dissidents de la chrétienté occidentale, dont les autres jalons sont situés au Moyen Âge avec *Les Réformateurs de la France et de l'Italie au XII<sup>e</sup> siècle* (1860), puis la célèbre *Histoire des Albigeois* (1870-1882), et finalement aux temps modernes, avec la non moins célèbre *Histoire des pasteurs du Désert* (publiée dès 1842)<sup>23</sup>.

Le regard de Peyrat est bien différent de celui de Bayle, *a fortiori* des écrivains ecclésiastiques qu'il discutait. D'abord par son genre littéraire, proche de l'épopée ou du roman historique, par son style évoquant celui de son ami Michelet, mais aussi par son engagement religieux. Exploitant et interprétant les rares allusions de ses sources, Peyrat n'hésite pas à les prolonger et nous décrit Vigilance comme s'il l'avait connu : « Il avait conservé la rudesse du pâtre et, sans doute, la rapidité, l'opiniâtreté, l'indomptabilité du montagnard cantabre. La vérité, nous l'avons vu, lui causait des transports et, un instant après, l'erreur le jetait dans des fureurs. De là son éloquence, inculte et pourtant subtile, jusque dans ses fougues, militante et superbe d'invectives populaires et d'hyperboles pyrénéennes. Mais ses harangues couvaient sourdement dans de longs silences, car il était rêveur et taciturne ; puis tout à coup il sortait de sa morne immobilité par bonds et par élans impétueux » (p. 101). On nous le présente comme un familier de Sulpice Sévère et de l'évêque Exupère, lesquels auraient longtemps penché pour ses thèses. Peyrat lui fait rencontrer Jovinien en Italie et les ancêtres des Vaudois dans les Alpes, matérialisant ainsi une

---

22 Réédité à l'initiative de l'association des Amis de Napoléon Peyrat, chez Christian Lacour, Nîmes, 2001.

23 Voir P. Cabanel et Ph. de Robert (éd.), *Cathares et camisards. L'oeuvre de Napoléon Peyrat (1809-1881)*, Montpellier, 1998.

filiation spirituelle qui lui tient à cœur, et c'est aux Vaudois que cette biographie est dédiée, dans un long prologue soulignant le parallélisme entre dissidents des Alpes et des Pyrénées<sup>24</sup>.

C'est aussi un véritable manifeste régionaliste, en ceci que non seulement l'enracinement local est fortement souligné, de Saint-Sulpice-sur-Lèze à Saint-Bertrand-de-Comminges, mais que le héros est présenté comme un représentant typique de la race ibère, ou cantabre, un homme du peuple attaché aux traditions montagnardes, et plus généralement un citoyen de la « patrie romane » qu'aimera évoquer Peyrat à propos du Languedoc cathare<sup>25</sup>.

Mais cette *Histoire de Vigilance* est également un pamphlet religieux, présentant la prédication de Vigilance comme une tentative de retour au christianisme des origines, déplorant l'influence du paganisme romain sur le siège apostolique, la collusion de l'Église et du pouvoir, dénonçant dans le pape de Rome un « César sacerdotal » (on est en plein pontificat de Pie IX). Peyrat propose une vision, qu'il reprendra dans l'*Histoire des Albigeois*, de différents types de christianisme se rattachant aux apôtres Pierre (pour l'Église catholique), Jean (pour les Églises orthodoxes) et Paul (pour les Églises protestantes), qu'il associe parfois respectivement à des cultures spécifiques. « Vigilance, écrit-il, est un fils de saint Paul, le tribun religieux de l'Espagne et de l'Aquitaine, le champion du génie biblique et cantabre contre l'esprit sacerdotal et romain » (p. 107). Il fait donc de lui un lointain précurseur de la Réforme : « Vigilance dans les Pyrénées et Jovinien dans les Alpes sont les deux premiers protestants véritablement historiques de l'Occident, les deux premiers ancêtres incontestables de Luther » (p. 8)<sup>26</sup>. Il y aurait ainsi, à ses yeux, une sorte de continuité souterraine, se manifestant par des résurgences successives où figurent en bonne place vaudois et cathares.

J'hésiterai, en conclusion, à le suivre sur ce point : l'adoption d'ancêtres en histoire est une propension bien connue, souvent plus passionnelle que rationnelle<sup>27</sup>. Outre l'écart considérable d'époque et de climat spirituel,

---

24 Voir Ph. de Robert, « Montagnes inspirées. Histoire religieuse et romantisme chez Napoléon Peyrat », dans S. Brunet, D. Julia et N. Lemaître (éd.), *Montagnes sacrées d'Europe*, Paris, 2005, p. 57-64.

25 Voir A. Cazenave, « L'épopée de la patrie romane », dans *Cathares et camisards*, p. 135-148.

26 L'historien A. von Harnack dira aussi que « Jovinien a été un protestant avant la lettre ».

27 Voir J. Carbonnier, « De l'idée que le protestantisme s'est faite de ses rapports avec le catharisme, ou des adoptions d'ancêtres en histoire », *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. 101, 1955, p. 72-87.

la protestation de Vigilance ne portait pas sur les mêmes enjeux que la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle : d'un côté certaines pratiques de piété, de l'autre la doctrine du salut et l'autorité dans l'Église. Certes, les positions de Vigilance apparaîtront souvent pertinentes aux Réformateurs<sup>28</sup> et à leurs successeurs, mais à titre secondaire.

Cependant, quel que soit le qualificatif qu'on attribue à Vigilance, hérétique ou réformateur, ce que nous savons de son action le situe bien dans la longue liste de chrétiens dissidents, minoritaires mais convaincus, méconnus ou rejetés, qui ont rappelé le christianisme à l'authenticité et ont ainsi contribué à maintenir son relief.

---

28 Voir notamment le truculent *Traité des reliques* de Calvin (1543).